

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, et le 15 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaients présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, Mme PARRAT, M. BOURGIE, Mme TEYSSIER, M. VOCANSON, Mme MOULIN- ROYON, M. CHEYNET,
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme PRADIER, Mme BONNEFOY, M. FRANÇON Mme SOUBEYRAN,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. BLANCHARD, M. SALGADO, Mme VICENS, M. MOULIN,
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. AULAGNIER, M. RIVET, Mme MONTERYMARD, M. ROSIAK,
Commune de PONT SALOMON :	M. COLETTA, Mme VOCANSON, M. RABEYRIN,
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme GUIGNAND,
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. CHAMPAVERT, M. FAVARON, Mme BAUZA,

Excusés représentés :

M. TONSON : Commune de St Just Malmont : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme FAYARD : Commune de St Didier en Velay : Pouvoir donné à M. BLANCHARD
Mme PACALON : Commune de La Séauve sur Semène : Pouvoir donné à M. MARCON

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : Laetitia VOCANSON :

➤ **UNANIMITE**

02 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales

➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**

03 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :

➤ **UNANIMITE**

04 – Administration Générale : Finances : Budget Général : Décision modificative n° 1 :

➤ **MAJORITE (une abstention)**

05 – Développement Durable : Syndicat des Eaux Loire Lignon : Rapport 2013 sur le prix et la qualité du service SPANC :

➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication.**

06 – Développement Durable : Syndicat Interdépartemental des Monts du Forez de lutte contre la grêle : Subvention 2014 :

➤ **UNANIMITE**

07 – Culture : Association Livres au Village : Attribution d'une subvention et signature d'une convention d'adhésion au réseau lecture publique de Loire Semène :

➤ **UNANIMITE**

08 – Travaux, Voiries et Bâtiments Communautaires : Construction d'un DOJO à Pont Salomon : Avenant n° 1 de moins-value au marché pour le lot n° 8 « Carrelage-Faïence » à passer avec l'entreprise BONNET :

➤ **UNANIMITE**

09 – Famille – Jeunesse : Association « Jeunesse et Loisirs » : Revalorisation de la subvention annuelle dans le cadre de la mise en œuvre des temps d'activités périscolaire et autorisation donnée au Président de signer l'avenant n° 13 à la convention d'objectifs et de moyens :

➤ **UNANIMITE**

10 – Famille – Jeunesse : Crèches – Haltes – Garderies : Caution / Frais d'inscription : Mise à Jour :

➤ **UNANIMITE**

11 – Famille – Jeunesse : Production de repas pour les crèches et accueils de loisirs communautaires : Avenant transactionnel signé entre la Société Elior et la Commune d'Aurec sur Loire mettant fin à la convention entre Loire Semène et la Société Elior :

➤ **UNANIMITE**

12 – Famille – Jeunesse : Production de repas pour les crèches et accueils de loisirs communautaires : Dénonciation du protocole d'accord passé avec la commune d'Aurec sur Loire :

➤ **UNANIMITE**

13 – Famille – Jeunesse : Production de repas pour l'accueil de loisirs d'Aurec sur Loire : Délégation à la SPL « Loire Semène Loisirs » :

➤ **MAJORITE (une voix contre)**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 22 juillet 2014 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

